

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES

17/03/2017

N° E17000037 /78

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commission ou commissaire

Vu enregistrée le 11/03/2017, la lettre par laquelle le Maire de la Commune de TORFOU demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

Le plan local d'urbanisme de la commune de TORFOU;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Michel GARCIA est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée au Maire de la Commune de TORFOU et à Monsieur Michel GARCIA.

Fait à Versailles, le 17 mars 2017

La Présidente,

Le Greffier en Chef
Le Greffier Adjoint

Année 17000037 /78

Nathalie MASSIAS